

La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Emor

Tout pour Lui et tout pour vous

Comment fêter les fêtes ? Les Sages d'Israël (Pessa'him 68b) sont partagés à ce sujet.

« Rabbi Eli'ézer dit : au jour de fête, l'homme a le choix entre manger et boire ou s'asseoir et étudier. Rabbi Yehochou'a dit : partage-le ! moitié pour Lui et moitié pour vous. Dixit rabbi Yo'hanan : tous les deux ont interrogé la même Thora. Un verset (Deutéronome xvi, 18) dit (à propos de Chavou'oth) : ce sera fête de clôture pour Hachem ton Dieu. Et un verset (Nombres xxix, 35) dit (à propos de Chemini 'Atzéreth, huitième jour de Souccot) : ce sera fête de clôture pour vous. Comment ? Rabbi Eli'ézer pense : ou tout pour Lui, ou tout pour vous. Et rabbi Yehochou'a pense : partage-le ! moitié pour Lui et moitié pour vous. »

Selon rabbi Eli'ézer, le jour de fête peut s'exprimer de deux manières exclusives l'une de l'autre. Ou mettre l'accent sur la prière et l'étude, les repas étant semblables aux jours non fériés, ce que résume l'expression « tout pour Lui ». Ou bien passer un minimum de temps à la prière et à l'étude et consacrer l'essentiel du temps aux plaisirs de la table des hommes libres, rappelant notre libération de l'esclavage, ce que résume l'expression « tout pour vous ». Rabbi Yehochou'a conteste cet avis et affirme qu'il faut partager son temps entre la prière et l'étude, d'une part, et les réjouissances, d'autre part.

Toutefois, le Talmud cité ci-dessus rapporte aussitôt que rabbi Eli'ézer est d'accord avec rabbi Yehochou'a pour Chavou'ot.

« Rabbi Eli'ézer dit : tout le monde est d'accord pour dire que le jour de 'Atzéreth (Chavou'ot) exige aussi "pour vous". Pour quelle raison ? C'est le jour où la Thora a été donnée. »

N'est-il pas surprenant que précisément à Chavou'ot, au jour où la Thora a été donnée à Israël, jour de sainteté particulière, rabbi Eli'ézer lui-même admet qu'il ne faut pas renoncer au manger et boire festifs, réjouissances matérielles ?

La réponse à cet étonnement se trouve dans cette paracha. Les offrandes apportées en ce jour-là diffèrent de manière remarquable des offrandes habituelles. On apporte du pain levé (*'hametz*) et on apporte des offrandes de réconciliation (*chelamim*) dont la sainteté est inférieure à celle des holocaustes ; seule l'offrande d'expiation (*'hatat*) est aussi apportée lors des autres jours de fête (Lévitique XXIII, 17–19) :

« De vos demeures vous apporterez du pain de balancement, deux, de deux dixièmes de fine fleur de farine, cuits à pâte levée, prémices pour Hachem. Et vous apporterez avec le pain sept agneaux d'un an sans défauts et un taureau bovin et deux béliers qui seront en holocauste pour Hachem ; et leur oblation et leurs libations en feu d'offrande en odeur agréable pour Hachem. Et vous ferez un bouc en expiation et deux agneaux d'un an en offrande de réconciliation. »

Les autres jours de fête, on n'apporte que des pains azymes qui expriment le fait de se contenter de peu, alors que le pain levé est signe d'abondance. Les holocaustes (*'ola*) expriment l'acceptation du joug (*'ol*) de la volonté divine et l'offrande d'expiation exprime la soumission à Sa loi. Les *chelamim* expriment quant à eux la restauration de la proximité de Sa Présence, c'est-à-dire le bonheur d'être Juif. Pour nous, le jour où la Thora a été donnée est avant tout un jour de joie. Elle nous permet de concilier la vie spirituelle et la vie matérielle, reconnaissance du fait que c'est le même Dieu qui a créé notre âme et qui a créé notre corps, et que Celui qui nous donne Sa Thora est aussi Celui-là même qui nous a fait sortir d'Égypte. Et c'est très précisément cette unité qui est source de joie.

Pour certains, pense rabbi Eli'ézer, la sainteté pose problème. Ils peuvent donc, même aux jours de fête, s'abstenir d'un surplus de Thora. D'autres, par contre, qui sont à la recherche du sens, qui aspirent à la sainteté, consacreront le jour de fête à la prière et à l'étude.

Mais il faut savoir que l'avis retenu par la *halakha* est bien celui de rabbi Yehochou'a. C'est lui qui exprime l'idéal « moitié pour Lui, moitié pour vous » que rabbi Eli'ézer lui-même reconnaît pour le jour où la Thora nous a été donnée.

Et si l'on comprend que telle est la volonté de la Thora, que tel est son désir, alors « moitié pour Lui, moitié pour vous » est en même temps « tout pour vous » parce que la Thora est joie, et « tout pour Lui » parce que c'est cela, vivre selon l'idéal de la Thora.